

## L'aérodrome de Bondues-Marcq redéploie doucement ses ailes

Depuis la fin de la semaine dernière, on voit à nouveau voler des avions dans le ciel de l'aérodrome de Bondues-Marcq. Une reprise modeste, réservée aux pilotes brevetés. Pas de cours et pas de baptêmes.

PAR CHRISTIAN FURLING  
lambersart@lavoixdunord.fr

**BONDUES.** Planeurs et avions à moteur ont été vus dans le ciel autour de l'aérodrome de Bondues-Marcq, à compter de jeudi. À l'Union aéroclub de Lille-Roubaix-Tourcoing (UALRT), les premiers décollages ont eu lieu vendredi, après deux mois d'inactivité complète. Seuls les moteurs des avions tour-

naient régulièrement au sol, afin d'éviter que les pièces ne s'abîment.

« Il fallait que les avions décollent, car si les pilotes restent trop longtemps sans voler, ils risquent de perdre la main et on perd en sécurité », résume Vladimir Gras, membre du conseil d'administration de l'UALRT. « Seuls 15 % avaient pu voler depuis trois mois » (vu la pluie de l'hiver), complète Frédéric Tancrez, autre administrateur de l'aéro-club. Ceux-là ont pu reprendre les airs

en solo. Les autres adhérents doivent refaire un vol avec un instructeur. « On applique les mêmes règles que dans les auto-écoles », précise Vladimir Gras : port du masque et gestes barrière. On dispose aussi des plaques à trous. Les avions sont désinfectés avant et après chaque vol. »

### TOURS DE PISTES

Les séances durent une heure et demie, les vols de quarante-cinq minutes à une heure. Il s'agit essentiellement de tours de piste,

avec décollages et atterrissages. Les vols plus longs sont de toute manière limités, pour l'heure, à 100 km à vol d'oiseau. Un pilote peut en revanche voler avec une personne qui a été confinée avec lui.

« On applique les mêmes règles que dans les auto-écoles : port du masque et gestes barrière. Les avions sont désinfectés avant et après chaque vol. »

L'UALRT a vocation à équilibrer ses comptes. « L'aéro-club est bien géré et n'est pas en péril financier », pointe Frédéric Tancrez. Et nous avons activé les aides auxquelles nous avons droit (activité partielle, garantie aux associations). » Mais des charges ont pesé (assurance, redevance pour le hangar...) alors que rien ne rentrait dans les caisses.

Une paralysie en haute saison qui ne sera pas rattrapable, selon Vladimir Gras. « Il y aura une baisse d'activité. » Comme les autres clubs installés à l'aérodrome (ULM, planeurs, montgolfières, parachutisme), l'aéro-club attend avec impatience le feu vert d'Édouard Philippe et les consignes de sa fédération, et espère un mois de juin plus déconfiné.

### PLUS D'AIR EN JUIN ?

Car aucun des clubs de l'aérodrome n'a repris ses cours et ses baptêmes, indique le SIGAL, syndicat mixte qui gère l'équipement. « Seuls les vols en solo ont repris de façon très légère, et pour les pilotes expérimentés », confirme Timothée Spriet, à Lille Planeurs.

« Les propriétaires privés ont volé, note-t-on chez Avianor. L'école de pilotage est fermée. Il y a débat au sein des différentes fédérations. Et beaucoup d'incompréhension : on peut rouler en voiture, mais on ne peut pas voler... » ■



L'appareil de l'Aéroclub qui a évolué lundi après-midi.

## Le parachutisme paralysé

L'avion de l'École française de parachutisme de Lille-Bondues n'a pas décollé ce week-end et n'est pas près de le faire. Les gestes barrière sont très difficiles voire impossibles à respecter dans cette discipline. L'association n'a aucune activité depuis le confinement et ne dispense aucun cours ni aucune initiation depuis le déconfinement. Elle espère pouvoir se redéployer à partir du 2 juin.

Les réservations devraient à nouveau être possibles sur son site à la mi-juin. Elle reste joignable par mail (contact@parachutisme-lille.fr) ou par téléphone (03 20 98 20 16 ou 06 22 75 35 87). ■

## À Marquette et Verlinghem, deux nouveaux maires vont (enfin) pouvoir prendre leurs fonctions

**MUNICIPALES.** Avec l'installation enfin autorisée des nouvelles municipalités élues en mars, Dominique Legrand et Thierry Bonte vont enfin pour devenir, officiellement, les nouveaux maires de Marquette-lez-Lille et de Verlinghem. Dans deux contextes différents.

À **Marquette-lez-Lille**, Dominique Legrand qui doit être élu ce samedi<sup>(1)</sup> par le nouveau conseil municipal s'inscrit dans la continuité de Jean Delebarre, maire pendant plus d'un quart de siècle, dont il est un des fi-

dèles compagnons de route. Un passage de témoin en douceur donc, même si sa facile élection le 15 mars, avec un peu plus de 72 % des voix, a été contestée devant le tribunal administratif par la liste d'en face, menée par Jean-Claude Mampassi.

À **Verlinghem**, le conseil d'installation<sup>(2)</sup> aura une tout autre saveur. Avant le confinement, c'est en effet la liste de Thierry Bonte qui est sortie vainqueur du scrutin, devant celle soutenue par le maire sortant (depuis 23 ans) Jacques Houssin et portée

par son premier adjoint d'alors, Olivier Dervyn. Ce renversement de majorité qui s'est joué à dix-sept voix (sur 500) fait lui aussi l'objet d'une contestation devant le tribunal administratif de Lille de la part du perdant. ■

J.-CH. G.

(1) Conseil municipal d'installation de Marquette-lez-Lille, ce samedi 23 mai, à 10 h 30, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Sans public.

(2) Conseil municipal d'installation de Verlinghem, mardi 26 mai à 19 h, dans la salle d'honneur de la mairie. Séance également sans public.



Dominique Legrand (à gauche) et Thierry Bonte (à droite) vont enfin pouvoir devenir, officiellement, maires.